

Conditions générales

Généralités :

Les prix mentionnés dans les catalogues de mes fournisseurs sont sans engagement et peuvent être modifiés sans préavis par les fournisseurs. Les conditions de vente et de livraison des différents fournisseurs n'engagent que ceux-ci et la société Quiquerez Froid Sàrl. Des conditions différentes de notre part ou de la part du client ne sont valables que si elles ont été expressément acceptées par écrit. Lors de demande d'offre, le matériel est commandé lorsque que celle-ci est acceptée et signée par le client. Le matériel, nos prestations et les délais de livraison sont énumérés dans l'offre qui comprend pour terminer, ses éventuelles pièces jointes. Toutes les conventions et les déclarations ayant une portée juridique sur les parties contractuelles nécessitent pour être valables la forme écrite. Nous nous réservons expressément tout droit sur nos plans, dessins et descriptions. Ces plans, dessins et descriptions ne doivent pas être reproduits ni utilisés pour un autre but que celui pour lequel ils ont été délivrés, sans notre autorisation écrite préalable. Ils ne doivent pas non plus être confiés à des tiers.

Prix / Conditions de paiement / Réserve de propriété :

Tous nos prix s'entendent nets et en francs suisses. Les délais de paiement commencent à partir de la date d'établissement de la facture sauf accord contraire par écrit et varient en fonction du type d'intervention. Le délai de paiement est de 30 jours et 15 jours pour les travaux de sous-traitance. Pour des montants supérieurs ou égaux à CHF 5'000. -, des factures d'acomptes sont généralement exigées comme suit : 1/3 à la commande, 1/3 à la livraison et 1/3 à la mise en service. Il n'est pas permis de compenser la créance du prix d'achat par des contre-créances que nous n'avons pas reconnues. Si le client a du retard dans le paiement ou si nous avons de sérieuses raisons de craindre que les paiements du client ne soient pas complets ni versés à temps, nous sommes en droit d'exiger le paiement anticipé des futures interventions et de toutes les créances en cours. Jusqu'au paiement total, le matériel reste notre propriété. Nous nous réservons le droit de faire enregistrer la réserve de propriété dans un registre public.

Délais de livraison et d'intervention :

Les délais de livraison et d'intervention sont respectés dans la mesure du possible, mais ils ne nous engagent pas, sauf convention écrite contraire. Un retard de livraison ou d'intervention ne donne au client le droit ni de dénoncer le contrat ni de réclamer un dédommagement pour les dommages directs ou indirects occasionnés par le retard.

Réclamations :

Le client doit immédiatement contrôler et nous faire part sans délai, d'éventuels défauts à la fin des travaux ou par écrit. Les réclamations et les plaintes relatives à des détériorations occasionnées par l'intervention d'un tiers doivent être adressées par le client à celui-ci.

Tarifs d'intervention :

Les tarifs Quiquerez Froid Sàrl concernent le déplacement (nombre de kilomètres effectués) et les heures d'intervention. Une majoration sera ajoutée au tarif horaire pour le travail du soir dès 18h et les samedis ainsi que le travail de nuit (24h à 6h).

Dépannage :

Etant formés en interne et auprès de nos fournisseurs dans le domaine du chauffage et du froid, nous essayons de disposer de suite des principales pièces de rechanges, dans notre véhicule complètement équipé. Ce qui garantit une intervention rapide et efficace dans tout le Valais.

Entretien :

Afin d'assurer un fonctionnement serein de votre installation et d'augmenter ainsi sa durée de vie nous recommandons un entretien régulier. Des problèmes, reconnus prématurément, peuvent souvent être résolus, évitant ainsi des frais qui peuvent être conséquents. Nous proposons donc des contrats de maintenance d'une année. Sauf résiliation écrite par le client 1 mois avant la fin de l'année, le contrat se renouvelle tacitement pour une durée indéterminée.

Garantie :

La garantie montage Quiquerez Froid Sàrl est de 24 mois. Elle débute dès l'achèvement du montage convenu. Si le montage a été effectué par un tiers, celui-ci est directement responsable vis-à-vis du client. Nous déclinons dans ces cas toute responsabilité générale même quand la mise en service a été faite par nous. **La garantie de l'appareil dépend et varie selon le fournisseur.** Pour plus de précision sur la garantie de chaque article, merci de prendre contact avec l'entreprise Quiquerez Froid Sàrl. La responsabilité du fournisseur en cas de défauts se limite, en cas de réclamation justifiée, à la livraison d'articles de remplacement du matériel ou des pièces présentant un défaut de fabrication, la réparation gratuite de l'appareil ou son remplacement par un appareil équivalent. Sont expressément exclus tous les droits à dommages et intérêts, quel que soit le motif juridique pour lequel ils ont été décidés, les droits à diminution et à une annulation du contrat ou à un retrait de ce même contrat. Le client n'a en aucun cas le droit à une compensation pour des dommages qui ne sont pas apparus sur l'objet même de la livraison, tels que notamment perte de production, perte de jouissance, perte de commandes, manque à gagner, ainsi que pour d'autres dommages directs ou indirects. Cette exclusion de responsabilité n'est pas valable dans le cas d'une intention illégale ou d'une négligence grave. Sont exclus de leur garantie les dommages dont on ne peut pas prouver qu'ils sont apparus suite à un mauvais matériel, à une construction défectueuse ou à une fabrication insuffisante, par exemple ceux dus à une usure naturelle, une maintenance défectueuse ou négligente, une installation ou à un traitement incorrect, au non-respect des directives d'utilisation, à une soumission à des contraintes exagérées ou à d'autres raisons dont ils ne sont pas responsables. Pour les appareils et les composants qui sont utilisés dans un autre but ou pour d'autres domaines de prestations que ceux indiqués par eux, ils n'assument aucune garantie. Lors du retour des pièces quelles qu'elles soient, chaque envoi doit être accompagné des documents correspondants. A défaut, ils ne peuvent pas garantir un fonctionnement correct.

Lieu d'exécution / Tribunal compétent :

Le lieu d'exécution est notre siège à Arbaz. Le tribunal compétent pour les deux parties est celui de Sion. Nous nous réservons cependant le droit de poursuivre l'acheteur en justice auprès du tribunal de son siège. Le rapport juridique est soumis au droit matériel Suisse.